



*Fabienne KELLER*  
*Sénatrice*

**Lettre d'information**  
**Juillet 2018**

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Alors que le beau temps s'installe, que les chaleurs estivales font leur retour et que petits et grands profitent de congés mérités, la session parlementaire s'achève. Cette fin de session a été largement occupée par les auditions relatives à "l'affaire Benalla". Les faits reprochés à Monsieur Benalla sont graves et les français ont droit à des réponses. A ce titre, je me réjouis du déroulement des auditions au Sénat, qui ont permis un dialogue serein et des échanges constructifs entre la commission d'enquête et les personnes auditionnées. Par ailleurs, je fais pleinement confiance à nos institutions judiciaires pour faire toute la lumière sur cette affaire.

A la rentrée, le travail législatif reprendra et des textes de lois importants nous attendent parmi lesquels la réforme constitutionnelle, le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE), le projet de loi de finances pour 2019 et la loi d'orientation des mobilités (LOM).

Vous pouvez compter sur ma mobilisation et ma vigilance sur ces textes comme sur tous les sujets qui vous concernent et pour lesquels mon seul objectif est la réussite de notre pays. Ma seule ambition est de faire entendre votre voix, celle de nos territoires.

Fidèlement,

Fabienne Keller

---

**Réduction du nombre de recteurs**  
**d'académie : inadmissible !**

Le Gouvernement a récemment annoncé sa volonté de **réduire le nombre de recteurs d'académie** en faisant correspondre le périmètre des académies avec celui des régions administratives.

**Avec mes collègues parlementaires d'Agir, la droite constructive d'Alsace, Antoine Herth et Olivier Becht,**



nous avons écrit aux Ministres Jean-Michel Blanquer et Frédérique Vidal afin de les alerter sur les risques posés par une telle réforme.

La stratégie d'application locale de la politique nationale, la gestion des projets, du personnel et le dialogue institutionnel doivent se faire à **une échelle humaine, adaptée pour prendre en compte les spécificités des territoires.**

Convaincus qu'un périmètre aussi étendu que la région Grand Est ne saurait garantir une bonne gestion, **nous avons demandé aux Ministres de revenir sur cette décision** qui serait dommageable tant pour les élèves et étudiants que pour les enseignants.

[Lien vers le courrier »](#)



## Lutte contre les rodéos à moto

La proposition de loi sur les rodéos motorisés a été adoptée au Sénat aujourd'hui conformément au texte de l'Assemblée nationale. **Je me réjouis de cette adoption rapide qui crée enfin un délit permettant de sanctionner les auteurs de rodéos motorisés.**

J'estime que nous pouvons aller plus loin. En effet, lorsqu'un rodéo est constaté, **il est particulièrement difficile pour les forces de l'ordre d'intervenir sans se lancer dans une course poursuite**, risquant ainsi la vie des habitants ou des motocyclistes.

**C'est pourquoi j'ai déposé deux amendements dont le but est de pouvoir confisquer les motos trafiquées, qui sont fréquemment utilisées pour les rodéos.** Cela permettrait aux forces de l'ordre d'intervenir "à froid" et sans danger, privant ainsi les auteurs de leurs engins.

Afin de permettre une mise en application rapide de ce texte qui représente une réelle avancée, j'ai choisi de retirer ces deux amendements que je prévois d'inclure dans le cadre de la loi d'orientation sur les mobilités, qui sera examiné cet automne.



[Lien vers le dossier législatif »](#)



## Conférence Nationale des Territoires

Je suis intervenue sur le thème « Agir pour une politique territoriale inclusive » dans le cadre de la Conférence nationale des territoires aux côtés des Ministres Annick Girardin et Julien Denormandie. Les territoires ruraux, d'Outre-Mer, les quartiers fragiles doivent avoir toute leur place dans la République et bénéficier pleinement des politiques de droit commun d'éducation, de santé, d'accès à la culture...

Je plaide pour une politique d'aménagement du territoire inclusive qui permettent à chacun de trouver sa place dans notre République.

[Pour aller plus loin »](#)

## Report du prélèvement à la source pour les particuliers employeurs

Le 1er janvier 2019, le prélèvement de l'impôt à la source sera mis en place. **Pour les particuliers ayant recours à des employés à domicile, le Gouvernement a imaginé un dispositif "tout en un"**, permettant de déléguer le calcul du montant à prélever du salaire au CESU ou à Pajemploi.

Suite à l'annonce d'un **retard de plusieurs mois dans la mise en place de ce dispositif**, j'ai écrit au Ministre Bruno Le Maire dès le 15 juin et l'ai alerté sur les importantes difficultés que causerait ce retard. En effet, **sans ce dispositif les particuliers employeurs seraient contraints de se charger seuls de lourdes démarches**.

Depuis ce courrier, le Gouvernement a annoncé le report du prélèvement à la source pour les employés à domicile à 2020, permettant ainsi la mise en place du dispositif promis.

[Lien vers le courrier »](#)



## Rendre nos villes plus écologiques

Dans le cadre de mon rapport sur la gestion de la congestion urbaine pour la commission des finances du Sénat, je me suis rendue à Stockholm. J'y ai échangé avec de nombreux acteurs afin d'identifier des solutions pour permettre à nos villes d'être plus écologiques et moins congestionnées.



La capitale suédoise est un modèle en la matière, et nous avons beaucoup à gagner en nous inspirant de ses réalisations dans les domaines des transports, de l'aménagement urbain ou encore de gestion des déchets.

[Retrouvez l'article de l'Ambassade de France en Suède revenant sur ma visite »](#)



## [Application dédiée au partage de l'information financière sur l'investissement public local](#)

L'Observatoire des Finances et de la Gestion Publique Locales a récemment mis en ligne l'application Cap sur le data.

Cette application référence les données des budgets des collectivités dans le but de permettre une analyse fine et personnalisée de leurs finances et afin de faciliter la gestion des territoires.

C'est un outil efficace et utile qui peut servir non seulement aux collectivités mais également à tous les acteurs concernés par la gestion des territoires.

[Lien vers l'application »](#)



## [Visite du Sénat](#)

Si vous souhaitez visiter le Sénat en groupe (scolaire, conseil municipal, etc.) n'hésitez pas à contacter ma collaboratrice, Marie Bourgouin, par mail à l'adresse [bureau2.f.keller@senat.fr](mailto:bureau2.f.keller@senat.fr) ou par téléphone au 01.42.34.49.02 .

Les visites étant particulièrement demandées, contactez-nous au plus vite pour avoir l'assurance d'obtenir la date qui vous convient.





Pour plus d'informations au jour le jour,  
suivez-moi sur Facebook et Twitter

[www.fabienkeller.fr](http://www.fabienkeller.fr)